



**L'ÉCOLE**

**LE GUIDE PRATIQUE**

**À VINAY**

**Année Scolaire 2022-2023**

# LES ÉCOLES PUBLIQUES

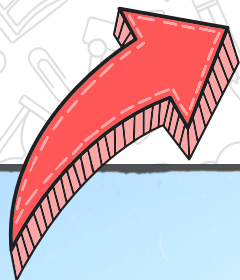
## L'ÉCOLE MATERNELLE LE SÉQUOÏA

**Directeur : Fabrice Mocellin**

**Horaires : 8h25 - 11h35 / 13h30 - 16h20**

**Ouverture des portails à 8h15 le matin et 13h20 l'après-midi**

**04 76 36 75 51**



## QUE SE PASSE T'IL EN CAS DE GRÈVE DU PERSONNEL ENSEIGNANT ?

Si au moins 25% du personnel enseignant est déclaré gréviste dans une école, un service minimum est mis en place par le service périscolaire pour l'accueil des enfants dans le temps scolaire. Les enfants sont alors accueillis dans les mêmes locaux que pour la garderie et sont encadrés par le personnel municipal mobilisé à cet effet.

## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAYETTE 1 ET 2

**Directrice : Nathalie Gely**

**Horaires : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30**

**Ouverture des portails à 8h20 le matin et 13h35 l'après-midi**

**04 76 36 75 67**

# LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

La Ville de Vinay organise différentes activités au sein de ses écoles publiques. Les différents services périscolaires proposés, sont définis dans le projet éducatif territorial en vigueur (PEdT).

**Les différents services périscolaires proposés par la Ville :**

Les écoles

Accueil du matin

Pause méridienne

Activités après la classe

Accueil du soir



Maternelle  
Le Séquoïa

7h30 - 8h25

11h35 - 13h30

16h20 - 17h30

17h30 - 18h30

Élémentaire  
La Mayette

7h30 - 8h30

11h45 - 13h45

16h30 - 17h30

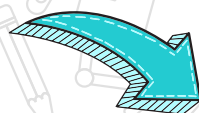
17h30 - 18h30

## Modalités d'inscriptions :

Les inscriptions périscolaires sont en ligne directement sur le Portail famille.

Ce service mis en place est gratuit et accessible 7j/7 et 24h/24 depuis un ordinateur ou un téléphone portable. Le formulaire d'inscription périscolaire par enfant et par année scolaire est à compléter en ligne sur le Portail famille.

Les jours de réservations pourront être à l'année ou occasionnelle dès l'inscription ou en respectant les délais de réservation.



## ATTENTION :



**Les familles n'ayant pas réalisé d'inscription périscolaire lors de la campagne d'inscription périscolaire ne pourront pas être accueillis dès la première quinzaine de la rentrée scolaire.**



## Rappel des réservations sur le portail citoyen des familles :

### Délai de réservation aux accueils périscolaires

Lundi	Vendredi avant 8h
Mardi	Lundi avant 8h
Jeudi	Mercredi avant 8h
Vendredi	Jeudi avant 8h

Reserve

## Tarification des accueils périscolaires :

La facturation est mensuelle et se fait à terme échu.

La grille tarifaire des différents accueils périscolaires est basée sur le quotient familial.

	TRANCHE BASSE	TRANCHE HAUTE	Pause méridienne	Accueil du matin	Activités	Accueil du soir	Pénalité pour présence de l'enfant sans réservation au préalable
Tarification 2022-2023	0	200	1.00€	0.60€	0.90€	0.60€	
	201	400	1.45€	0.65€	0.95€	0.65€	
	401	600	1.90€	0.70€	1.00€	0.70€	
	601	800	2.35€	0.75€	1.05€	0.75€	
	801	1000	2.80€	0.80€	1.10€	0.80€	7.00€
	1001	1200	3.25€	0.85€	1.15€	0.85€	
	1201	1400	3.70€	0.90€	1.20€	0.90€	
	1401	1600	4.15€	0.95€	1.25€	0.95€	
	Plus de 1601		4.60€	1.00€	1.30€	1.00€	

Les pénalités s'appliqueront à chaque présence de l'enfant sans réservation au préalable et non à la journée. (sauf justificatif conformément au règlement)

Le panier repas pour un enfant ayant un PAI est facturé 0.50 euros



## Les accueils du matin et du soir



### **(arrivées et départs échelonnés)**

**(7h30-8h20 pour l'élémentaire et 7h30 à 8h15 pour la maternelle)**

**(17h30 à 18h30 pour l'élémentaire et la maternelle)**

Dans toutes les écoles, les enfants sont accueillis en garderie dès 7h30. Il s'agit de proposer un moment de transition entre la maison et l'école qui doit permettre à l'enfant d'aborder sereinement les apprentissages scolaires.

Accueil individualisé et échelonné des enfants puis accompagnement par les animateurs vers un réveil en douceur. (coin lecture, jeux calmes, espace détente)

## La pause méridienne



**(11h45 à 13h35 pour l'élémentaire et 11h35 à 13h20 pour la maternelle)**

Ce temps doit permettre aux enfants de se ressourcer avant les apprentissages de l'après-midi. Il s'agit de proposer un temps de repas de qualité, des activités de détente et des temps calmes adaptés à l'âge et aux besoins des enfants. Le repas est servi sous le mode de self pour les élémentaires et un service à table pour les maternelles. Les animateurs accompagnent les enfants à la restauration scolaire et assurent des activités récréatives avant ou après le repas.

### **Les objectifs de ce temps sont :**

- Éduquer au goût et réduire le gaspillage alimentaire par la découverte des aliments, tendre à l'autonomie des enfants, adapter les quantités, trier et recycler.
- Développer des moments de convivialité agréables et éducatifs par les conditions d'accueil et prendre en compte le rythme de l'enfant, le sensibiliser aux menus.
- Favoriser la participation des enfants dans les activités en proposant des ateliers diversifiés en lien avec leurs attentes, soutenir l'apprentissage du vivre-ensemble.

### **Prestataire Traiteur Vinay**

Les menus seront en ligne sur le site de la Ville dans l'actualité ou sur votre portail famille

## Nouveau : Les activités après la classe



**(16h30 à 17h30 pour l'élémentaire  
et 16h20 à 17h30 pour la maternelle)  
pas de sortie échelonnée**



Dès la sortie de l'école, les enfants sont pris en charge par les animateurs et peuvent d'abord prendre un petit temps pour goûter.

La collectivité propose la mise en place d'activités autour de 3 thèmes majeurs.

Ils se déclineront en une offre de services pour tous qui rejoindra les volontés éducatives de tous les partenaires.

- Thème de la santé, du sport et du bien-être
- Thème de la culture, des arts et de la littérature et de l'ouverture sur le monde
- Thème des sciences du numérique et de la robotique ainsi que la biodiversité et l'environnement

Les familles peuvent aussi choisir de placer leurs enfants sur la pause cartable (Temps calme proposé à l'enfant pour réaliser ses devoirs)

### LES ASSOCIATIONS AUTOUR DE L'ÉCOLE

#### Les parents d'élèves

Les représentants de parents d'élèves participent au conseil d'école. Ils sont élus par les parents chaque année. Le bureau des élections est présidé par le directeur de l'école

#### Le sou des écoles laïques

Organise des animations toute l'année pour récolter des fonds et financer des activités dans les écoles et des sorties scolaires. Contact : [soudesecoles.vinay@gmail.com](mailto:soudesecoles.vinay@gmail.com)

#### Les P'tits mouss'Vinoix

Organise des animations toute l'année pour récolter des fonds et financer les classes vertes ou classes de mer. Contact : [lesptitsmoussvinoix@gmail.com](mailto:lesptitsmoussvinoix@gmail.com)

# LE SERVICE SCOLAIRE

Le service scolaire est situé dans la contre allée de l'avenue Paul Martinais au cœur des écoles Vinoises afin de pouvoir accompagner et informer les familles.

La responsable du service scolaire et périscolaires vous accueille avec son équipe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et les après-midi sur rendez-vous.

**Vous pouvez joindre le service par mail : [service-scolaire@vinay.fr](mailto:service-scolaire@vinay.fr)  
Et par téléphone au 04.76.36.52.33**

## Comment venir à l'école ?

Les écoles de Vinay sont situées dans le même secteur et disposent chacune de parking à proximité. Un service de ramassage par bus, organisé par le département de l'Isère et dessert le collège sur un parking spécifique et sécurisé aménagé par la ville. Des stationnements pour les vélos sont disponible à Mayette 1 et au collège.

## Y avez-vous pensé ?

Covoiturage ? Bus ?  
Venir à pieds ?

Tant de moyen pour réduire les nuisances et les danger aux abords des écoles



**Tous les parkings à proximité  
à environ 2 minutes à pieds**

7



## Calendrier des vacances scolaires

Rentrée Scolaire :	1er septembre 2022
Vacances de Toussaint :	22 octobre - 7 novembre 2022
Vacances de Noël :	17 décembre - 3 janvier 2023
Vacances d'hiver :	4 - 20 février 2023
Vacances de printemps :	8 - 24 avril 2023
Pont de l'Ascension :	17 - 22 mai 2023
Vacances d'été :	8 juillet 2023

### Coups de Pouce

#### **Psychologue Scolaire**

04 76 36 72 78

#### **RASED**

Réseau d'aides spécialisées  
aux élèves en difficulté  
Sophie Diab - 04 76 38 20 56

#### **Dispositif Ulis**

Pour tous renseignements, se  
rapprocher de la direction de  
l'école la Mayette

### Après la primaire ?

#### **Collège Joseph Chassigneux**

Géré par le département de l'Isère

Il accueille près de 500 élèves issus de Vinay  
et des communes environnantes.

**Principal : Dominique Baudrillart**

8 Avenue Joseph Chassigneux, 38470 Vinay  
04 76 36 92 05  
ce.0380087N@ac-grenoble.fr

Horaires : 8h00 - 17h05